

Le vote de la chambre des députés de France sur l'amendement de M. Odilon Barrot, a mis fin aux débats politiques que nous avons vu discuter le budget de l'intérieur, dont la chambre a continué l'examen dans sa séance de lundi. M. de Lamourgue, qui a renouvelé encore ses plaintes sur les manœuvres électorales, dont le département du Morbihan qu'il représente, sera particulièrement le théâtre; et il en trouvait la preuve dans le fait que, sous prétexte de mettre les élections à l'abri de l'influence des réfractaires, on place des garnisons dans les communes. M. de la Plessis a justifié la conduite du gouvernement, en faisant remarquer que depuis un certain temps, Londres, l'ouest de la France n'est plus calme. M. Ledru-Rollin a prononcé ensuite, au milieu du bruit, un discours dans lequel il a discuté la politique suivie depuis 1830. M. Desmoussieux de Givré lui a succédé à la tribune, sans obtenir plus d'attention. La chambre paraît désireuse d'en finir. On assure qu'elle terminera ses travaux le samedi 13 juin, et la chambre des Pairs, le 25. La session serait close officiellement le 4 juillet.

L'ordre a été envoyé par le gouvernement français à tous ses ports de mer, d'expédier plusieurs bâtiments de guerre dans le golfe du Mexique pour renforcer l'escadre française chargée de croiser dans ces parages pendant la guerre entre le Mexique et les Etats-Unis.

Le plus beau temps du monde a favorisé les fêtes de la Pentecôte. Une affluence considérable de promeneurs, à pied, à cheval, en voiture, s'est portée pendant ces deux jours à Schéveningue, pour y profiter des deux premières magnifiques journées que la belle saison s'était décidée à nous donner pour justifier la position du mois de juin au calendrier. La circulation des piétons sur la route de La Haye à Schéveningue, le mouvement des voitures, des omnibus, des diligences, des véhicules enfin de toute sorte et de toute espèce, était immense, lundi dernier, sur cette large et belle chaussée ombragée d'arbres touffus, tandis que les voitures particulières et les plus brillants équipages se dirigeaient vers l'Hôtel des Bains, ce rendez-vous général du monde élégant et des étrangers de distinction. Ce bel établissement a présenté toute la journée et surtout depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'à dix heures du soir l'aspect le plus vif et le plus animé. L'affluence y était immense. La table d'hôte y a compté plus de deux cents personnes, sans parler des dîners particuliers qui avaient lieu dans les salons de ce vaste local, qui ce jour-là se trouvait encore trop petit. Mais, c'est surtout à six heures du soir que la terrasse, où l'on jouit de l'imposant spectacle de la mer, a été assailli par une foule immense, qui, n'y pouvant trouver place, s'est réfugiée dans les corridors et dans les vestibules. Des orchestres d'harmonie exécutés par le corps de musique des grenadiers ajoutaient au charme de plus au plaisir que chacun était venu y chercher.

Au milieu d'une telle affluence, d'un tel concours de monde toujours ondin à exiger avec quelque impatience ce dont il peut avoir besoin, on est sûr qu'un peu de confusion dans le service des dîners et des tables d'hôte, serait pardonnable, possible même; mais rien de tout cela n'a eu lieu. Les mesures étaient bien prises, et chaque reconnaît le zèle intelligent de MM. Switzer frères et la constance de leurs efforts à bien faire. Il est à regretter toutefois qu'une plus vaste salle ne soit pas à leur disposition; le service des tables n'en serait que bien plus prompt et le confort de la salle d'hôte, qui est d'ailleurs très agréable, serait encore amélioré. Les mesures prises par MM. Switzer frères, et qui le place parmi les plus remarquables établissements de ce genre.

Le traité turco-russe.

La Sublime-Porte vient d'adresser aux légations des puissances signataires du dernier traité de commerce, une note par laquelle elle les informe de l'intention où elle est de reviser certaines clauses dudit traité, en les invitant à vouloir bien demander à leurs cours respectives l'autorisation et les intructions nécessaires pour procéder à cette révision. Elle se fonde :

- 1° Sur ce que plusieurs des stipulations du traité en vigueur ne garantissent pas suffisamment les droits qu'elle s'est réservés, conformément à ce qui se pratique chez les autres nations, à l'égard de certaines articles qui forment une branche essentielle des revenus particuliers de l'état;
- 2° Sur des empêchements qui ont eu lieu au détriment de quelques corporations dont les industries exceptionnelles et assez fortement imposées se trouvent compromises par une concurren-

ce favorisée, exempte de la majeure partie des charges qui pèsent sur elles.

La demande de la Sublime-Porte n'a rien que de fort juste, dit le *Journal de Constantinople*; elle est conforme à l'équité et aux droits des gens, et nous sommes convaincus que toutes les puissances s'empresseront d'y adhérer. Jusqu'à présent le gouvernement a donné assez de preuves de sa sincérité et de sa modération pour que personne ne puisse suspecter les vues qui le font agir aujourd'hui. Quant à nous, nous connaissons trop bien ses intentions, notamment celles des ministres actuels, pour n'être pas assurés qu'on ne veut rien que de strictement honnête et loyal.

En consentant à abolir les monopoles dans l'empire, la Sublime-Porte avait eu le devoir d'excepter certains articles dont l'exploitation appartient au gouvernement dans tous les autres pays. Mais ce droit, que l'on trouve fort naturel partout ailleurs, lui a été souvent contesté; il a été fréquemment mis en question et a servi de prétexte à une foule d'injustes tracasseries. La Sublime-Porte fait donc sagement, puisque l'époque de la révision des traités est arrivée, de réclamer des modifications qui établissent nettement, et sans donner prise aux interprétations équivoques, la jouissance de ses prérogatives, et sauvegardent en même temps les intérêts de ses sujets. Loin de trouver à redire à une semblable prétention, les esprits impartiaux ne peuvent la considérer que comme l'accomplissement d'un devoir sacré.

Quant aux puissances contractantes, continue la feuille turque, nous avons la conviction qu'elles acquiesceront volontiers aux désirs de la Sublime-Porte, d'autant plus qu'elles doivent parfaitement comprendre que dans tous les traités commerciaux qui ont eu lieu jusqu'ici elles ont toujours été avantagées hors de toute proportion, et qu'un état de choses aussi anormal ne saurait subsister sans inconvénient aujourd'hui. En effet, à l'époque où furent signés les premiers traités, les Turcs ne faisaient guère aucun commerce extérieur, si ce n'est avec la république de Venise, et ils espéraient au moyen de concessions considérables attirer dans leur pays le plus grand nombre possible de négociants étrangers, afin de se procurer des objets qui leur manquaient et de se défaire, sans sortir de chez eux, des produits de leur sol et de leur industrie. Depuis lors les choses ont bien changé: le pavillon turc se montre dans la plupart des ports de la Méditerranée, et il serait de toute justice de modifier les traités, afin d'établir la réciprocité de charges et de privilèges parmi les nations contractantes. Règle générale: il faut que les traités de commerce, qui supposent toujours l'existence de relations amicales, soient faits avec assez de justice pour qu'aucune des deux parties ne soit lésée en les exécutant. Est-ce le cas avec les anciens traités? franchement, nous ne le pensons pas.

Affaires d'Angleterre.

LE BUDGET — LE VOTE DU CORN-BILL.

Nous avons annoncé hier, que la chambre des communes a adopté, samedi, le budget de l'année 1846-1847, qui lui avait été présenté la veille. Le chancelier de l'échiquier en le présentant s'est exprimé ainsi :

Je désire agir ainsi, dit M. Goulburn, pour que la chambre ait le temps d'examiner les chiffres du budget pendant les jours de vacances qui vont suivre. Ce n'est qu'après avoir vu les bénéfices des réductions de droits successifs de droits sur un grand nombre d'articles du tarif.

Le premier point qui se présente à nous, ce sont les revenus comparés aux dépenses. L'année dernière, les recettes prévues s'élevaient à 49,762,000 livres, et abstraction faite des à-comptes reçus sur l'indemnité chinoise, elles ont produit 51,250,000 liv. Cette augmentation considérable est une preuve évidente de l'heureux effet des réductions de droits. C'est également une preuve frappante de l'élasticité des ressources du pays, attendu que la seule branche importante des revenus qui ait diminué est la taxe sur les propriétés, et les revenus dont la légère diminution a été occasionnée par des paiements par anticipation.

Malgré les nouvelles réductions opérées cette année, l'expérience du passé m'autorise à prévoir l'avenir. J'estime la perte prévue sur les douanes aux deux cinquièmes du montant des droits qui seront abrogés, et j'évalue en conséquence les recettes probables de ce chef à 19,500,000 liv. Il ne faut pas oublier que, quoique la mesure du gouvernement n'ait pas encore reçu force de loi, les droits réduits sortent déjà leurs effets en vertu d'un ordre de la trésorerie.

Une diminution considérable des droits d'accise a également été opérée l'année dernière; cependant le déficit de ce chef n'a pas dépassé 100,000 liv, comparé au chiffre des recettes lorsque les droits sur les ventes à l'encan, le verre et les autres droits sortaient leurs pleins effets. J'évalue le produit des droits de l'accise à 18,400,000 liv.; celui des droits du timbre

aux. Le capitaine fit alors deux ou trois pas en avant, et cria : « Messieurs, les Américains ! »

— Que voulez-vous ? » répondit Aza à travers une des fentes de la palissade. Le capitaine tira de sa poche un mouchoir sale, qu'il éleva, en guise de drapeau blanc, sur la pointe de son épée; puis, après avoir adressé en riant quelques mots à ses officiers; il s'avança, suivi par sa troupe.

« Halte-là ! cria de nouveau Aza; ceci n'est pas dans les usages de la guerre. Si l'officier veut parlementer, qu'il approche; mais si la troupe fait un pas de plus, nous tirons. »

« Ces paroles, prononcées d'un ton ferme, donnèrent sans doute à penser au capitaine, qui n'avait pas imaginé que nous pussions songer sérieusement à nous défendre. » Arrêtez ! cria-t-il; ne tirez pas avant que je vous aie parlé.

— En ce cas, dépêchez-vous, dit Aza. Si vous avez quelque chose à nous dire, vous auriez dû commencer par là, au lieu de brûler nos maisons, comme des incendiaires. »

« Aza parlait encore, lorsque deux coups de feu partirent de la forêt : on avait vu briller sa carabine à travers les interstices de la palissade, et on avait tiré dans cette direction. Les deux traitres se rejetèrent vivement derrière des arbres et prêtèrent l'oreille, dans l'espoir d'entendre quelque cri plaintif; mais au moment où ils avançaient la tête, nous tirâmes en même temps, Jean et moi : l'instant d'après nous les vimes tomber pour ne plus se relever — c'étaient les deux créoles avec qui nous avions fait marché pour les chevaux. Quand les Espagnols entendirent ces détonations successives — car la pointe du bois les empêchait de voir ce qui se passait de l'autre côté — l'officier rétrograda précipitamment, et cria à ses hommes : « En avant ! » Les soldats se mirent alors à courir comme des fous; puis, comme s'ils nous eussent pris pour des bêtes sauvages, que le bruit suffît pour effrayer, ils firent un décharge générale sur le blockhaus. « A notre tour, maintenant ! dit Aza. — Je me charge du capitaine. Toi, Nathan, ajuste le lieutenant. — Jean, l'autre officier. — Jacques le sergent. Vous avez bien entendu ? Il ne faut pas tirer à deux sur le même; ménageons nos balles. » Les Espagnols étaient encore à soixante pas de nous; mais nous ne manquons pas un écureuil à cent cinquante. Nous fîmes feu, et le capitaine abattit son homme — le capitaine, le lieutenant, le sergent, le sergent et encore un autre. La confusion la plus com-

7,400,000 liv.; de la taxe sur les revenus à 5,100,000 liv.; du bureau des postes à 850,000 liv. Ces divers chapitres réunis joints aux 700,000 liv. à provenir de la rançon chinoise, donneraient un produit total de recettes pour l'exercice prochain de 51,650,000 liv.

Les dépenses évaluées sur le même pied que l'année dernière, s'élevaient à 49,400,000 liv. et laisseraient un excédant de liv. 2,200,000, somme presque aussi considérable que l'excédant de l'année dernière sur l'exercice précédent, nonobstant les grandes réductions qui ont été et vont être encore faites. Cependant, le chiffre des dépenses pour l'exercice prochain, a subi une augmentation, de manière à absorber la presque totalité de l'excédant. L'armée de terre et la marine ont été augmentées; et ces dépenses additionnelles réduiront le surplus favorable de 2,800,000 liv. à environ 776,000 liv., dont la majeure partie à provenir de 700,000 liv. de la rançon chinoise.

Le système auquel nous devons cette prospérité extraordinaire, a commencé à être mis en vigueur en 1842, immédiatement après l'installation du ministère actuel. Auparavant il existait un déficit considérable que l'on avait essayé de combler par une augmentation du taux des droits. Cette tentative n'ayant pas réussi, on eut recours à une révision de nos droits prohibitifs et protecteurs, et le résultat fut remarquable. En 1842, la balance de l'échiquier ne s'élevait qu'à trois millions; en 1846, elle s'élevait à huit millions; l'augmentation pendant ces quatre années s'était élevée à 4,798,000 l. En outre, pendant ces quatre années, le capital de la dette consolidée et non consolidée, a subi une diminution considérable. En 1842, il se montait à 792,200,000 l.; en 1846, il était réduit à 735,115,000, ce qui constitue une diminution de sept millions du capital. La dette flottante, créée pour couvrir le déficit dans les recettes, a également été remboursée jusqu'à concurrence de 4,133,000 l. Outre ces deux sommes, les intérêts de la dette ont diminué de 800,000 l.; ils s'élevaient, en 1842, à 29,597,000 l.; et en 1846 à 28,123,000 l. seulement, tandis qu'une autre somme de 625,000 l. qui n'aura lieu qu'en 1854, est projetée et portera la réduction du chiffre annuel à 1,500,000 l.

On pourrait alléguer que les termes reçus sur la rançon chinoise ont surtout contribué à ces résultats. Le montant des sommes recouvrées de ce chef se sont élevées à 3,323,000 livres, desquels il a fallu déduire, pour frais de la guerre, 2,050,000 liv., et l'indemnité aux propriétaires de Popiah détruit, soit 1,270,000 livres; ce qui, en réalité, ne laisse de ce chef qu'une somme de 3,000 livres actuellement à la disposition de l'échiquier.

Mais l'action bienfaisante des réductions des droits ne saurait être jugée sur le seul produit de ces impôts. Depuis 1842 le gouvernement actuel a perçu la taxe sur les propriétés et les revenus qui, joints à quelques droits peu importants d'accises, donne un produit de 50,000,000 liv. Mais par contre, depuis quatre ans, les dépenses des dépenses et de l'exercice qui ont été réduits ou abrégés, montent à 3,200,000 liv., ce qui laisse une balance des droits réduits de 2,800,000 liv. On pourrait croire que de bonnes récoltes ont contribué à améliorer la situation du peuple. J'apprécie l'importance de récoltes favorables, mais je soutiens que c'est principalement à la politique commerciale et financière du gouvernement que doit être attribué l'aspect favorable actuel du pays. La réduction des droits a pour effet d'augmenter la consommation, d'améliorer la situation du trésor public, d'accroître la somme de bien-être du peuple, d'imprimer un nouveau développement et une activité plus grande au commerce et à l'industrie, dont les effets se traduisent par l'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne, la diminution des crimes et la diffusion de l'éducation et de l'instruction religieuse. Au lieu de construire cinquante églises en un siècle, nous en construisons cinquante en une année. Ces résultats sont obtenus sans déranger aucun grand intérêt national, mais en aidant au développement successif de tous les intérêts. J'espère que nous persévererons dans la voie dans laquelle nous sommes entrés et que nous réduirons prudemment et graduellement les charges qui pèsent sur le peuple.

Nous avons dit hier que le vote de la chambre des lords, sur le

révisionniste. Le *Morning-Herald* dit que par ce vote la chambre haute a perdu tout le prestige qui s'attachait à son existence, et qu'elle doit s'attendre à une réforme qui l'atteindra et la frappera directement. C'est d'une exagération outrée. Un journal français, qui certes n'est pas suspect de tendances ni même de sympathies aristocratiques, le *National*, apprécie beaucoup mieux les considérations qui ont déterminé le vote des pairs d'Angleterre, et son appréciation nous paraît assez remarquable pour que nous la reproduisions. La voici :

« Cette victoire a été surtout remportée par le duc de Wellington, et le vieux tacticien, connaissant à merveille à quels hommes il parlait, s'est bien gardé de disputer, après lord Stanley, les avantages de la réforme proposée. Il a évité avec grand soin de s'exposer à ces récriminations violentes que les pallinodiques de Robert Peel avaient suscitées. Ce terrain, si difficile aux communes pour un orateur puissant, n'était pas tenable à la chambre destordés pour un vieillard épuisé. C'est son âge, sa situation personnelle, sa vieille expérience que le duc de Wellington a invoqués. Et, ce qui n'était pas moins habile, c'est d'une défaté certaine qu'il a fait peur à la chambre aristocratique. Wellington n'a pas dit aux lords : la mesure est bonne; loin de là, il a très-clairement fait entendre qu'il n'en était pas ravi, mais qu'il la subissait comme une nécessité. — Plus jeune et plus fort, il aurait peut-être pu le dire; mais il est vieux, lui, et les lords ne le craignent pas. Il a cru mieux servir par

plète se mit aussitôt dans la troupe, qui se débada et s'éparpilla de tous côtés. La plupart s'enfuirent vers la forêt; douze à quinze seulement s'empressèrent autour de leurs officiers, espérant peut-être qu'ils n'étaient que blessés. Mais nous ne nous endormirions pas, et sans attendre les ordres d'Aza, qui nous dit à voix basse de recharger, nos balles étaient déjà dans nos carabines, et nous leur lâchâmes un second feu de peloton. Il en tomba encore une demi-douzaine, et ceux qui restaient debout, abandonnant leurs camarades morts, se sauvèrent comme si le diable eût été derrière eux.

« Nous nous hâtâmes d'essayer et de recharger nos carabines, prévoyant bien que plus tard nous n'en aurions pas le temps, et sachant d'ailleurs que notre sort pouvait dépendre d'un coup de fusil; puis nous commençâmes à faire des conjectures sur les mouvements futurs de nos adversaires. Leurs officiers étaient hors de combat, et déjà les corbeaux tournoyaient au tour de leurs cadavres; mais il restait encore cinq Acadiens, et c'étaient ceux-là que nous redoutions le plus. Comme nous étions aux aguets, observant ce qui se passait du côté de la forêt, Jean me fit un signe et m'indiqua du doigt la lisière du bois — là bas — à l'endroit où commencent les broussailles; j'appelai sur ce même point l'attention d'Aza, qui achevait alors de recharger son arme. Un certain nombre d'individus qui se glissaient avec précaution entre les broussailles, se dirigeaient vers notre blockhaus. Les Acadiens en tête deux Acadiens; ils étaient suivis par une vingtaine de fusiliers. « Nathan, et toi Jean, dit vivement Aza, chargez-vous de ces deux gendarmes-là — nous recevrons les autres comme ils se présenteront. » Aza fut fait. Nous tirâmes : les deux Acadiens et quatre Espagnols tombèrent; mais un troisième Acadien que nous n'avions pas aperçu, parce qu'il se trouvait masqué par un des fusiliers, se redressa tout à coup en criant : « Vite, vite ! suivez-moi — nous serons dans la forêt avant qu'ils aient eu le temps de recharger. Tout n'est pas encore fini ! » Ils se mirent à courir vers la forêt aussi vite que leurs jambes pouvaient les emporter; mais nous étions furieux de voir que ce misérable Acadien nous avait échappé.

« Il en restait encore trois; c'était plus qu'il n'en fallait. Ils se mirent à la tête des Espagnols, qui avaient appris à leurs dépens que les broussailles n'entendaient rien à ce genre de guerre. Notre position n'était pas la meilleure. Nos ennemis étaient encore au moins dix contre nous; nous ne perdâmes pas courage néanmoins — bien au contraire, dans le service était rude, mais nous fûmes attentifs à leur position, et nous leur

Expédition de Borneo.

(Suite. — Voir notre n° d'hier.)

Les richesses minérales de l'île sont aussi variées que ses produits végétaux. On y trouve des diamants, de l'or, de l'étain, du fer, de l'antimoine, et, comme nous l'avons dit, un minéral plus précieux que tous les autres, du charbon de terre. Les Chinois mettent beaucoup de persévérance à chercher dans le sol l'or qu'il renferme. On évalue à un demi-million sterling la quantité recueillie annuellement à Sambas, malgré l'imperfection des instruments destinés à fouiller la terre. L'or existe, dit-on, en plus grande quantité dans la province de Sarawak.

Des oiseaux nombreux étalent à Borneo les plumages les plus brillants et les plus divers. Des singes de toute espèce, de toute grandeur, depuis les plus petits jusqu'à l'orang-outang ou l'homme des bois, animent la solitude des forêts et des jungles. On n'y voit point les animaux les plus utiles, tels que les chevaux, les ânes, les chameaux, les dromadaires. Prodigue de ses dons à ce sol heureux qui livre ses richesses sans exiger pour ainsi dire aucun travail, la Providence réserve à des pays moins favorisés les animaux qui aident l'homme dans son rude labeur. La race des éléphants s'y est éteinte. La grande espèce féline y manque complètement : on n'y rencontre point de tigres, ni de lions, ni de léopards. Les ours, les loups, les renards, les chacals, les chiens, y sont également inconnus. On y voit, au contraire, des rhinocéros, des sangliers, des buffles, des chèvres et des lapins. Les serpents, rares sur les côtes à cause de l'humidité, abondent dans l'intérieur. Les rivières fournissent de l'espèce de crocodiles nommés alligators. Tous les insectes de la Malaisie sont très multipliés dans le pays. Les mers qui baignent les rivages foisonnent de poissons excellents. Les Chinois, aussi adroits pêcheurs qu'industriels entrepreneurs, se chargent de fournir les marchés et jouissent presque du monopole de la pêche. La présence des Anglais augmentera beaucoup l'importance de cette partie de leur commerce.

Comment l'Angleterre a-t-elle remis le pied sur cette belle contrée, qu'elle avait été contrainte d'abandonner après plusieurs tentatives malheureuses ? Par quels moyens a-t-elle obtenu la cession de Labouan ? Comment se trouve-t-elle tout d'un coup, après trois quarts de siècle, occupant une meilleure position que l'île de Balambangan d'où l'a chassée, en 1775, un vigoureux coup de main d'une des plus puissantes tribus de Soolou ? Jamais l'Angleterre n'avait cessé de rôder autour de Borneo. La compagnie des Indes Orientales y avait de bonne heure suivi la Hollande, jalouse de ne laisser aucune partie de ses avantages commerciaux. Elle s'était fortifiée sur plusieurs points, elle ne se retira devant l'heureuse concurrence des Hollandais, alors prépondérants sur ces mers, qu'en emportant avec elle un secret espoir de retour. Depuis cette époque, les Anglais ont constamment cherché à inquiéter leurs anciens rivaux ; ils ont pris et incendié plus d'une fois leurs comptoirs durant les guerres de la révolution et de l'empire. Les voilà qui reparissent aujourd'hui sur ces rivages avec la pensée de n'en plus sortir. La route n'a été frayée devant eux ni par les armes ni par la politique de leur gouvernement. C'est à l'action persévérante d'un simple particulier que la Grande-Bretagne est redevable de son retour dans l'île. Elle y est venue à la suite d'un voyageur nommé M. James Brooke, employé d'abord au service de la Compagnie des Indes, aujourd'hui agent de Sa Majesté britannique, gouverneur à perpétuité, pour ne pas dire rajah indépendant, d'une province entière à lui cédée par le sultan de Borneo-Propriété.

M. Brooke avait fait un voyage d'agrément de Calcutta en Chine en 1830. Il vit alors pour la première fois les îles magnifiques de l'archipel oriental, qui sollicitaient l'attention de l'Europe. Il conçut la pensée de s'y créer un vaste établissement, tout en y frayant la voie à la civilisation européenne et à l'influence de son pays. Il roula longtemps ce projet dans sa pensée. En se préparant à l'accomplir, il dut éprouver des contrariétés, des mécomptes, de longs retards. Ce ne fut qu'à la fin de l'année 1838 qu'il mit à la voile à bord du navire *Royalist*, avec un équipage exercé et une entière confiance dans le succès. M. Brooke n'était investi d'aucun caractère officiel, d'aucune mission du gouvernement ; il avait réuni lui-même les moyens de l'expédition. Le 1^{er} juin 1839, il atteignait Singapore, et le 1^{er} août suivant il jetait l'ancre sur la côte tant dé-

sirée de Borneo, au milieu d'un orage épouvantable, comme il en règne fréquemment dans ces contrées.

Le *Royalist* abordait au nord-ouest de l'île, en face même de Singapore, au fond du golfe formé par la pointe Baitu et la pointe Sirak, et dans lequel se jettent plusieurs rivières profondes, le Sarawak, le Maratebas, le Sarebus, etc. Il remonta le Sarawak jusqu'à la ville de ce nom, où résidait alors le rajah Muda-Hassim, oncle du sultan de Borneo et l'un des plus puissants personnages de l'empire. Sarawak est une bourgade bâtie en terre, dont le rajah, ses quatorze frères et leur suite forment plus de la moitié de la population, évaluée en tout à quinze cents personnes. Muda-Hassim s'y était rendu pour réprimer des troubles soulevés ; son caractère faible, craintif, sa mollesse et son irrésolution faisaient présager à la guerre une lenteur excessive. Si la lutte devait être lente, elle devait aussi être impitoyable, car les peuplades de l'île ne comprennent pas qu'on épargne un ennemi vaincu. On tue le prisonnier désarmé, on lui coupe la tête, on réduit sa femme et ses enfants en esclavage, voilà leur droit des gens. La situation n'était pas mauvaise pour un étranger entreprenant qui désirait se rendre utile, afin d'avoir quelque chose à réclamer en retour de ses services.

Depuis son départ d'Angleterre, et surtout depuis son arrivée à Borneo, M. Brooke a tenu avec beaucoup de soin un journal de ses actes, de ses excursions, de ses efforts, de ses progrès, des renseignements qu'il recueille lui-même sur l'île où il s'est établi, et des mille incidents de son élévation. Ces mémoires, rédigés jour par jour, ont le défaut ordinaire des écrits de cette nature, celui de se répéter souvent et quelquefois de se contredire. Ils n'en offrent pas moins un intérêt soutenu, et ils abondent en détails curieux (1). Nous voyons M. Brooke en débarquant à Sarawak, caché avec soin tout dessein ambitieux et de nature inquiétante. Il venait seulement, disait-il, pour nouer des rapports commerciaux utiles au pays. Il s'agit de plaire au rajah, il en fut bien traité, et reçut la permission de visiter le territoire environnant. Avant de s'engager davantage, M. Brooke, en homme d'affaires prudent et avisé, voulait connaître les ressources du pays. Une fois éclairé sur les richesses naturelles du sol et la salubrité du climat, il retourna à Singapore préparer les moyens de son entreprise. Le rajah l'avait vu partir avec chagrin, et après en avoir obtenu la promesse qu'il reviendrait bientôt. L'aventurier revint, en effet, au mois d'août 1840, amenant, avec le *Royalist*, un autre navire qu'il avait frété, le *Sword*. La guerre avec les peuplades soulevées durait encore. Muda-Hassim était inquiet, car il venait de recevoir, par un officier de Borneo, l'ordre du sultan de prendre des mesures plus actives, et d'en finir avec la révolte. M. Brooke, laissant pressentir combien le concours de son équipage et de son expérience serait utile, n'eut pas de peine à le faire souscrire ; mais il n'entendait pas être son appui gratuitement, sans une récompense ample et certaine. Par un mélange habile de flatteries, d'offres et de refus, qu'il n'avoit pas toujours formellement dans ses mémoires, il amena le rajah à lui promettre le gouvernement de la province s'il voulait embrasser sa cause.

Muda-Hassim agissait à contre-cœur, sous le poids d'une nécessité présente, sans comprendre la portée de ses engagements. Aussi, après la victoire, tâcha-t-il de se soustraire à ses imprudentes promesses. Son hôte se plaint alors de sa trahison, de son ingratitude, de sa mauvaise foi. Il le presse d'exécuter la convention, et soutient cette espèce de débat diplomatique avec beaucoup de courage et d'habileté. Il parvient à inquiéter le rajah sur de prétendus projets du chef de la force armée, Macota, surnommé le *Serpent*, qui s'opposait aux vues de l'étranger, et qui représentait jusqu'à la fin le parti de la résistance aux concessions du rajah. Muda-Hassim, important, se résigna, et le 24 septembre 1841, M. Brooke est proclamé gouverneur. Il obtient l'agouissance de tout le revenu de la province, sauf de légères réserves au profit du sultan. Le rajah était obligé de lui laisser à Sarawak un de ses frères, sans pouvoir lui soumettre des Malais.

Depuis son installation, M. Brooke n'a point cessé de s'agrandir. L'arrivée successive de plusieurs bâtimens de guerre, que le gouvernement britannique, attendant toutes les ouvertures, envoya sur les côtes de Borneo, consolida son autorité naissante. Le capitaine Henry Keppel fut suivi de sir Edward Belcher, du capitaine Bethune et du contre-amiral sir Thomas Cochrane. Avant de traiter avec Muda-Hassim de

(1) Le capitaine Henry Keppel les a reproduits en grande partie dans sa publication, dont ils forment plus de la moitié.

la les intérêts mêmes de la chambre des pairs. — S'agit-il d'examiner en elle-même la proposition ? Non : il importe plutôt de considérer les résultats de son vote. La couronne a recommandé ce bill, les communes l'ont voté à une majorité considérable. Qu'arrivera-t-il si la pairie se sépare et du gouvernement et de l'autre chambre ? Pense-t-on qu'elle sera en crédit ? Quand elle aura voté le projet de sir Robert à se retirer, verra-t-elle que la même mesure ne soit présentée par le ministère qui remplaçait celui-ci ? Le rejet du bill entraînerait cette double conséquence : le renversement de Robert Peel, la dissolution des communes. Ni l'un ni l'autre de ces résultats ne pouvaient servir les intérêts réels de l'aristocratie britannique. Le plus sage est donc d'accepter de bonne grâce ce qu'on ne peut empêcher. Les élections auront lieu dans un an ; le bill actuel n'aura de force que jusqu'en 1849. L'art de toutes les aristocraties, c'est la patience et l'acceptation des concessions. Il faut donner du temps à sa fortune, et les lords doivent, dans trois ans, essayer de ramener l'opinion et en appeler à un parlement nouveau.

Toutes ces considérations, empruntées à l'intérêt personnel, ont agi sur la chambre des lords d'autant plus de force que le duc, contre son ordinaire, s'était fait attendrissant et mélancolique. L'âge avait courbé son front, et sa faiblesse l'avertissait que c'était pour la dernière fois peut-être qu'il donnait un conseil à ses collègues auxquels l'associait une vieille confraternité.

Nouvelles de Portugal.

Les événements de Portugal deviennent plus graves de jour en jour. Dans les provinces de Minô et de Tris-Os-Montés, le peuple a vaincu l'armée, après 20 jours de combat. Les troupes du gouvernement ont été obligées de suspendre les hostilités et de se retirer à Oporto. Une partie de ces forces est restée en présence du peuple armé, mais sans oser l'attaquer. Les femmes ont pris la plus grande part à cette guerre ; ce sont elles qui ont commencé les hostilités, en combattant plusieurs jours contre les soldats du gouvernement dans la province de Minô. Les hostilités sont suspendues dans le nord, en attendant que la reine nomme un ministère qui mérite la confiance publique. A Coimbra, le peuple a aussi chassé la troupe de la ville ; il y a eu des malheurs à déplorer de part et d'autre. A Santaren, quelques soldats et un officier ont quitté les rangs de l'armée pour embrasser la cause du peuple.

Une lettre de Crudad Rodrigo du 22 mai, ajoute quelques détails à ceux que nous avons déjà donnés sur l'insurrection portugaise. La place-frontière d'Almeida s'est soulevée le 20 et la garnison a suivi le mouvement des habitants. En apprenant cette nouvelle, le commandant-général Calonge a donné l'ordre de concentrer sur la ligne toutes les forces de cavalerie et d'infanterie de la province ; il doit partir lui-même le 23 pour prendre position à *Aldea del Obispo*, point le plus avancé de la frontière du Portugal.

On écrit d'Oporto, 17 mai : Les affaires de la province de Minô ne pourront se terminer définitivement ; car les forces des deux côtés sont égales. Cependant, il est de fait que les autorités civiles et militaires de Braga, d'accord avec les commandants d'opérations, ont résolu de cesser les hostilités contre le peuple, qui a accepté cette transaction : les uns et les autres ont adressé, d'un commun accord, des représentations à la reine Maria II pour lui faire connaître le véritable état du pays et solliciter de Sa Majesté, les mesures propres à remédier aux maux dont il est affligé. On sait que le vicomte de Ninaez a écrit le premier à José Cabral, qu'il ne se batrait pas contre le peuple avant que la soumission eût été instruite des griefs de la nation. Tris-Os-Montés a été vaincu, et il s'est formé à Villareal une junte qui a déclaré l'indépendance. José Cabral, se décidant à partir, pour Lisbonne, a laissé qu'il a laissées ici ont adressé des proclamations au peuple pour l'exhorter à rester tranquille. A Viseu et Coimbra se sont prononcés. Oporto continue à être tranquille, mais il y règne néanmoins une certaine effervescence ; et si l'on n'est pas douteux que si la population en armes, qui est à 5 lieues, s'approche, il y ait un *pronunciamento*. Les colonnes du colonel Barros et du major Taborda ont commis toutes les atrocités possibles ; vols, assassinats de personnes qui étaient tranquilles, pillages de leurs demeures, violences de tout genre contre ces misérables.

Une correspondance de Lisbonne, le ministère ainsi composé. Président du conseil et des affaires étrangères, le duc de Palmella ; intérieur, comte Lavradio ; finances, comte Tojal ; guerre, José Jorge Loureiro ; justice, Souza Azevedo ; marine et colonies, Jervis Atoughia.

face à des adversaires plus rusés que ceux dont nous nous étions débarrassés. Il se tenaient embusqués derrière les arbres, et dès qu'ils pouvaient apercevoir l'un de nous à travers les branches et les déchirures que les balles avaient faites dans notre palissade, deux ou trois coups de feu nous arrivaient en même temps. De notre côté, nous profitions de toutes les occasions qui se présentaient, et nous abatîmes encore de cette manière cinq ou six ennemis. Cependant, nous commençâmes à nous lasser d'attendre. Tout à coup des craquements se font entendre parmi les voliges de pin noir qui formaient, comme je vous l'ai dit, le toiture du blockhaus, et en portant nos regards de ce côté, nous vîmes voir des flammes qui s'en échappaient. Les Espagnols avaient mis des bourees d'étoffe dans leurs fusils, et une de ces bourees avait pris feu. Ils n'eurent pas plus tôt remarqué ce commencement d'incendie, qu'ils poussèrent de grands cris : « Mettons ordre à cela sur-le-champ, dit Aza, sans quoi nous sommes tous grillés. Il faut qu'un de nous monte par la cheminée avec un seau d'eau et éteigne le feu.

— J'y vais, dit Jean. — Non, reprit Aza, j'irai moi-même. Reste en bas — l'un vaut l'autre. » — Vous voyez maintenant cette enceinte vide et désolée, poursuivit Nathan ; mais à l'époque dont je vous parle, elle était encombrée de nos effets et de nos provisions. Aza prend donc une table, la place dans le foyer, pose dessus un seau d'eau, et Rachel lui tend un seau d'eau. Il se hisse dans la cheminée à l'aide des crochets en fer que nous y avions fixés pour suspendre nos bourees, et tire le seau après lui. On entendait toujours les claquements des Espagnols, dont la joie sauvage semblait grandir avec nos efforts. Il était vraiment temps d'arrêter le progrès du feu. Aza parvint à saisir le bout de la cheminée, élève son seau au-dessus de sa tête, et en verse le contenu sur le toit : — Plus à gauche ! lui crie Jean : c'est là que le feu est le plus vif. — Au diable la gauche ! répond Aza ; je suis obligé d'aller à pied près au feu. Mais donnez-moi un autre seau. » — Nathan lui tend un second seau, il passe la tête hors de la cheminée, pour voir l'endroit qu'on lui désignait, et épanche rapidement son eau. Mais au même instant nous entendons siffler une douzaine de balles : les ennemis l'avaient aperçue. Il se fit un grand bruit dans la cheminée ; les bourees et les quartiers de venaison dégringolèrent pêle-mêle, et après

eux Aza, couvert de sang. — Aza ! au nom du ciel ! Aza ! tu es blessé ! s'écria Rachel. — Paix, femme ! dit Aza. Mes jours sont maintenant comptés. Défendez-vous, mes amis, et surtout qu'on ne tire pas à deux sur le même. Ménagez vos munitions : vous en aurez besoin. — Aza ! mon cher Aza ! répéta cette pauvre Rachel ; si tu meurs je ne veux pas te survivre. — Silence ! holla que tu es ! tu oublies qu'il te reste un Aza, et que tu en portes un autre dans ton sein. Silence, dis-je, n'entendez-vous pas les Espagnols ? Défendez-vous, amis, et protégez ma femme et mon enfant. Nathan, tu leur serviras de père ! Promets-le moi. » — « Mais je n'eus pas le temps de faire cette promesse au malheureux Aza, ni même la consolation de lui serrer la main, car nos ennemis devinant sans doute ce qui était arrivé, se ruèrent comme des diables incarnés contre notre retranchement. Une vingtaine environ accouraient d'un côté de la forêt, et une trentaine de l'autre. — Silence ! m'écriai-je ; silence ! Jean, viens par ici — avec moi ! — Et toi, Rachel, voici le moment de montrer que tu es la fille de Hiram Strong et la femme d'Aza. — Tu chargeras ta carabine, à mesure que je tirerai. — O mon Aza ! mon cher Aza ! s'écria Rachel ; il se meurt ! — Ils l'ont tué, les démons ! » Et elle se cramponnait convulsivement au corps de son époux mourant, dont les mains affaiblies ne pouvaient le détacher de lui. — Je me serais volontiers fâché contre elle, mais l'ennemi ne m'en laissa pas le loisir. Une bande d'Espagnols armés de fusils et de haches et ayant à leur tête un des Acadiens, arrivait justement de mon côté. J'abattis l'Acadien ; mais un autre (c'était le sixième et l'avant-dernier) s'élança à sa place. — Rachel ! m'écriai-je, à moi la carabine ! au nom du ciel, la carabine ! Une balle en ce moment-ci vaut peut-être notre blockhaus et notre existence à tous. » — Mais pas de Rachel ! L'Acadien et ses gens, supposant, par l'interruption de notre feu, que nous n'avions pas rechargé, ou que nos munitions étaient épuisées, se précipitèrent à l'assaut avec des cris et des rires féroces. Une demi-douzaine d'entre eux, s'aidant les uns les autres, parvinrent jusqu'au sommet de la butte, et, toujours dirigés par ce maudit Acadien, commencèrent à attaquer notre palissade à coups de hache. S'il y avait eu

là trois hommes comme lui, c'était fait de nous ; car notre forteresse était, dans le même moment, assaillie du côté opposé par une douzaine d'individus sous la conduite du septième Acadien ; de sorte que nous n'avions aucune chance de retraite. Mais, on ces Espagnols n'avaient pu de leur vigoureux, on bien le sort était contre eux ; ils avaient beau vouloir braver notre clôture en bois ; leur besogne n'avancait pas. Cependant, au moment où Jean, qui avait rechargé, venait d'être abattu encore un Acadien parvint à arracher un des pieux qui formaient la palissade — comment il s'y prit, c'est que je ne saurais vous dire, ne l'ayant jamais vu jusqu'à ce jour — il faut qu'il se soit trouvé à l'extérieur quelque branche en saillie qui lui ait donné prise — quoi qu'il en soit, il arracha, comme je le disais, un des pieux, et, l'élevant comme un bouclier, il le lança de toute sa force contre moi. La violence du choc m'ayant fait reculer, il profita de ce mouvement pour sauter dans notre retranchement. Je crus que nous étions perdus. Jean revint, à la vérité, avec un coup de crosse de carabine sur la tête, le premier Espagnol qui se présenta, et expédia le second d'un coup de courtelais ; mais ce digne Acadien était le seul capable de nous faire un mauvais parti. Cependant, au coup par — presque à nos côtés — je le vois chanceler, et mon jeune garçon, Dieu donné, accourt, tenant à la main la carabine d'Aza, encore fumante. Il l'avait ramassée, voyant que Rachel était absorbée dans sa douleur — il l'avait ramassée, le brave enfant ; il l'avait chargée, et c'était lui qui venait de tirer l'Acadien. Je saisis alors ma hache, et me jetai au milieu des Espagnols, frappant à coups redoublés, et pendant tout ce temps m'escrimant avec mon couteau, que je tenais de la main gauche. Ce fut, pendant un quart d'heure, une véritable boucherie. Nos ennemis continuaient de se défendre, parce qu'ils n'avaient pas vu tomber leur chef ; mais ils étaient tellement maltraités qu'il leur fallait à la fin se rendre. Ils ne savaient trop comment s'y prendre pour descendre l'escarpement. Enfin, ils se jetèrent tous ensemble dans le fossé, et se mirent à courir — c'est à dire certains d'entre eux, car d'autres s'étaient arrêtés et nous eûmes quelque trêve de ce côté. Nos Acadiens, Jean et moi, la brèche faite dans notre palissade, et je dis à Dieu donné : « Reste là, mon garçon, et aie l'œil sur les Espagnols. » Puis je courus de l'autre côté du blockhaus, où était engagé un autre Acadien.

(La suite à demain.)

La concession d'une province, son successeur à Sarawak s'était assuré que le rajah possédait de suffisants pouvoirs; néanmoins il avait à cœur d'obtenir la ratification du gouvernement central. Il souhaitait, d'ailleurs, de rester seul, de se débarrasser du prince et de sa suite; mais, comme Muda-Hassim était disgracié depuis quelque temps, il fallait le réconcilier avec le sultan, son neveu, avant de le renvoyer auprès de lui. Au mois de juillet 1842, M. Brooke partit pour la ville de Borneo. Il obtint sans beaucoup de peine, d'un prince cupide et divisé, d'un prince faible, la réconciliation du rajah et la ratification de son propre titre. Le sultan l'accueillit même avec un faveur marquée; il voulut s'entretenir chaque jour avec lui. Il paraît que ce pauvre prince ne peut plus se passer des Anglais. Après la cession de Laboan, il s'écriait: « Je voudrais déjà qu'ils fussent près de moi. » Puissent ses héritiers, sinon lui-même, n'avoir jamais à former un vœu contraire!

M. Brooke ne nous dépeint pas ce singulier personnage sous des couleurs bien flatteuses. « C'est, nous dit-il, un homme de plus de cinquante ans, court et replet, avec une physionomie qui révèle toute la faiblesse de son esprit. La confusion de ses idées se lit dans ses regards; point de dignité, point de finesse, point de bon sens. Il ne sait ni lire ni écrire; il est toujours de l'avis de celui qui parle le dernier; il a pour conseillers ces hommes pris dans les derniers rangs, et aussi funestes par leur ignorance que par leur avidité. Il parle sans cesse et généralement pour plaisanter; aucune matière sérieuse ne peut obtenir de lui cinq minutes d'attention. Ce qu'on peut dire de mieux de son caractère, c'est qu'il n'est ni méchant, ni cruel; il est même généreux en une certaine manière quoique rapace à l'excès. » (La suite de demain.)

Nouvelles et faits divers.

L'ÉVASION DU PRINCE LOUIS NAPOLÉON.
M. Sylvestre Poggioli vient de publier, dans une brochure, le récit des négociations qui ont précédé l'évasion du prince Louis Napoléon. Nous y remarquons les lettres suivantes :

Fort de Ham, le 25 décembre 1845.
Monsieur le ministre de l'intérieur,
Mon père, dont la santé et l'âge réclament les soins d'un fils, a demandé au gouvernement qu'il me soit permis de me rendre auprès de lui. Ses démarches sont restées sans résultat.
Le gouvernement, m'écrivant, exige de moi une garantie formelle.
Dans cette circonstance, ma résolution ne saurait être douteuse. Je dois faire tout ce qui est compatible avec mon honneur pour pouvoir offrir à mon père les consolations qu'il mérite à tant de titres.
Je viens donc, monsieur le ministre, vous déclarer que si le gouvernement français consent à me permettre d'aller à Florence remplir un devoir sacré, je m'engage sur l'honneur à revenir me constituer prisonnier dès que le gouvernement m'en témoignera le désir.
Recevez, monsieur le ministre, l'expression de ma haute estime.
Signé, NAPOLEON-LOUIS BONAPARTE

Je vous envoie, monsieur le comte, cette lettre par M. le commandant de Ham, mais en même temps je charge M. Poggioli de vous en remettre une duplicata.
Sire,
C'est sans une vive émotion que je viens demander à Votre Majesté, comme un bienfait, la permission de quitter, même momentanément, la France, pour aller auprès de mon père, dans l'air de la patrie, un ample dévouement.

« Je n'ai pas cru qu'il fût de sa compétence d'accueillir la demande que j'avais faite d'aller à Florence. En m'engageant à revenir me constituer prisonnier dès que le gouvernement m'en témoignerait le désir, je viens, Sire, avec confiance, faire appel aux sentiments d'humanité de Votre Majesté, et renouveler ma demande en la soumettant, sire, à votre haute et généreuse intervention.
« Votre Majesté, j'en suis convaincu, appréciera, comme elle le mérite, une démarche qui s'engage d'avance ma reconnaissance, et touchée de la position isolée sur une terre étrangère, d'un homme qui mérita sur le trône l'estime de l'Europe, elle s'ouvrira les vœux de mon père et les miens propres.
« Je prie, Sire, Votre Majesté de recevoir l'expression de mon profond respect.
Signé, NAPOLEON LOUIS BONAPARTE.
Fort de Ham, le 14 janvier 1846. »

M. Duchatel répondit, le 28 janvier, que le conseil des ministres avait délibéré sur la lettre du prince, et que le résultat de la délibération était: « Que la grâce par voie indirecte; et, pour que la clémence du roi fût plus efficace, il fut décidé que la grâce soit méritée et franchement pardonnée. »

Ce fut alors que M. Odier Barrot intervint officieusement. Voici, dit la brochure de M. Poggioli, le modèle de lettre que l'honorable député rédigea et que M. Duchatel signa de sa main :

Sire,
Mon père a fait parvenir à Votre Majesté un vœu que recommande l'état de sa santé et que sollicite l'empire honoré sa vie: j'ai cru faciliter la réalisation de ce vœu en prenant l'engagement de me reconstituer prisonnier dès que le gouvernement m'en témoignera le désir. J'espère que le gouvernement de Votre Majesté vivra dans cet engagement une garantie de plus et un lien nouveau ajouté à ceux que devra m'imposer la reconnaissance; mais, puisque cet engagement a soulevé des objections, je le retire pour me réunir purement et simplement au vœu de mon père et me confier aux généreuses inspirations de Votre Majesté.

Lorsqu'en vous transmettant ma prière, sire, je vous parlais de reconnaissance, c'est spontanément et avec la conscience du devoir qu'elle impose.
Je prie Votre Majesté, etc. »

Le modèle de lettre était approuvé par plusieurs autres députés, mais le prince ne l'accepta pas. Il avait pris avec lui-même, dit la brochure, l'engagement de ne pas faire un pas sans l'assentiment de son père, et il crut que son honneur lui imposait de rester dans cette attitude.

Le prince Louis vint, à son arrivée en Angleterre, d'adresser au rédacteur du *Journal de la Somme*, une lettre dans laquelle il lui rend compte des circonstances de son évasion. Le fort était gardé par 400 hommes, et le prince ne voulait établir aucune intelligence. Forcé lui fut de recourir à un domestique, Charles Thelin, son valet-de-chambre, lui procura une échelle et des sabots. Le prisonnier coupa ses moustaches et se parqua une plume dans ses cheveux. Charles porta à boire aux ouvriers dans une chambre voisine, et le docteur Corneau lia conversation avec d'autres pour les distraire. Charles sortit de son appartement, fut accosté par un ouvrier qui lui demanda un de ses camarades et au bas de l'échelle, il se trouva face à face avec un gardien, mais il lui mit la planche devant la figure. Il parvint dans la cour, tenant toujours sa planche au-dessus de sa tête, et devant les persiennes qu'il rencontrait. En passant devant le premier factionnaire, il laissa tomber et s'arrêta pour en ramasser les morceaux. Il passa devant l'officier de garde qui lisait une lettre, et ne fut pas remarqué. Les soldats du guichet et le tambour parurent étonnés de ne pas le voir, cependant, le planton de garde lui ouvrit la porte, et le prince se trouva hors de la forteresse. Là, il rencontra des ouvriers qui travaillaient tranquillement, mais il mit la planche entre leur nez et leurs yeux. Ils regardèrent, mais ils s'obstinaient à le regarder, il se précipita vers l'un d'eux et s'écria: « Oh! c'est Bernard! » Le prince se précipita vers le fort de Saint-Quentin, et Charles Thelin ne tarda pas à le rejoindre. Le reste, on le sait; le prince Louis annonce qu'il va continuer son voyage dans sa ville natale.

— On écrit de Wilna, 18 mai:
Pendant le séjour que fit sir Moses Montefiore à St-Petersbourg, la cour avait mis une voiture et un fonctionnaire impérial à sa disposition. D'abord il visita, en compagnie du gouverneur-général et du chef de la police, la synagogue des soldats juifs, qui avait été décorée à cette occasion par les soins du gouvernement. Immédiatement après son arrivée dans cette résidence, sir Moses Montefiore reçut la visite du gouverneur civil et militaire, M. de Mirkowicz, qui l'invita à un grand dîner qui devait avoir lieu dans quelques jours. Mais l'honorable shérif, comme on l'appelle ici, n'ayant pu accepter cette invitation, par suite de son observance scrupuleuse des préceptes de la loi mosaïque, le dîner fut changé en un déjeuner, auquel assistèrent un grand nombre de personnes de distinction.

Le lendemain, l'épouse et les filles de M. de Mirkowicz firent visite à lady Montefiore, à laquelle ces jeunes dames baisèrent la main. Ce généreux philanthrope a assigné des sommes considérables pour les pauvres de toutes les confessions et a fait à la communauté israélite un don de 10,000 roubles. Son séjour en Russie aura une immense portée pour la population juive de l'empire.

— De graves désordres ont eu lieu à Mannheim le 26 mai. Les soldats de la garnison, à la suite d'une querelle dans laquelle un de leurs camarades avait reçu des blessures dont il est mort, ont parcouru la ville, maltraitant et frappant de leurs armes tous les bourgeois qu'ils rencontraient. Plusieurs personnes, des enfants même ont été blessés par cette soldatesque furieuse. Une députation nombreuse de citoyens a porté plainte au conseil communal contre ces excès, et l'autorité militaire a cru devoir consigner les troupes et même faire évacuer la Grand-garde à partir de 6 heures du soir. La police de la ville a été confiée à l'autorité communale. Une grande agitation règne dans les esprits.

L'affaire des désordres de Mannheim a été portée le 27 devant la seconde chambre. Les députés de Mannheim se sont amèrement plaints de ce qu'on permet aux militaires de porter leurs sabres hors du service, et de ce que les tribunaux militaires montrent une trop grande indulgence. Le ministre a promis qu'une enquête sévère aurait lieu, ce qui a satisfait la chambre.

— Un accident déplorable est arrivé mercredi, à bord d'un steamer allant de Wigtown (Ecosse) à Liverpool. La chaudière de ce bâtiment a sauté au moment de quitter le bassin de la première de ces villes. L'aide mécanicien et un des chauffeurs ont été tués sur la place; le mécanicien et deux hommes de l'équipage ont reçu des blessures auxquelles ils ne survivront pas. Aucun des passagers n'a été blessé, grâce à cette circonstance que la chaudière a éclaté par le fond, si l'explosion, avait eu lieu par le haut, l'accident aurait fait un bien plus grand nombre de victimes.

— Le *Mercur de Franconie* assure que le gouvernement autrichien a aboli dans ses états, toutes les restrictions en vertu desquelles un certain nombre d'individus seulement étaient admis à exercer les diverses professions et métiers. Désormais il n'y aura plus en Autriche ni corporation, ni jurandes et tout individu pourra exercer la profession qu'il voudra, moyennant le paiement d'une patente de 5 florins. Les états de boucher, de boulangier et de cabaretier sont seuls exceptés.

— Une feuille française publie l'erratum suivant:
« Notre prote, dit-elle, n'a fait erreur que d'une lettre, mais quelle lettre, et quelle ravage son apparition intempesive pouvait faire dans tout le discours de M. Guizot! M. le ministre des affaires étrangères, au moment de clore sa réponse à M. Thiers, avait dit: « Je m'arrête, car je suis au bout de mes forces; » un de nos compositeurs a mal lu, et l'on a imprimé: « Je suis au bout de mes FARCES!!! »

Evidemment, on ne se dit pas de ces choses-là à soi-même, et M. Guizot n'était pas dans une situation à plaisanter.

An surplus, nous avons été assez heureux pour pouvoir, en arrêtant notre tirage, réparer l'erreur pour le plus grand nombre de nos abonnés. En cela nous avons eu plus de bonheur que n'en eut le *Journal des Débats*, le 21 courant, allant à l'aventure en lest, à vu se passer à son bord une scène des plus graves: le 22, à onze heures du soir, la capitaine, étant dans son lit, a été jeté contre le pont de sa cabine par une explosion qui lui a causé quelques blessures. Les hommes de son équipage avaient placé sous ce lit une quantité de poudre qu'ils ont su faire sauter au moyen d'une mèche; mais, par un heureux hasard, le paquet, qu'on suppose avoir été tenu douze livres de poudre, n'ayant pas été placé exactement sous la place où le capitaine Lofberg reposait, il en a été miraculeusement quitte pour de légères contusions aux bras et aux jambes, et a été lancé, sans autre accident, de son lit contre le pont.

— Un journal belge, le *Courrier de l'Escaut*, signale un fait de précocité extraordinaire: un enfant d'un mois à marché seul, il y a quelques jours, à Floreffe. Cet enfant appartient à M. Toussaint, habitant de ce village.

— *Oreille perdue et coupée.* — Gouard et Détrieux, hommes d'âge mûr, et buveurs de leur état, s'aiment d'amitié tendre; mais ils aiment mieux encore le petit blanc entre-mêlé de rouge, qui leur donne parfois de singulières idées.

Le lundi de Pâques, nos deux amis s'attablèrent dans un cabaret de la commune de Vaulx, que la solennité de la fête avait abondamment pourvu de fidèles.

— Jouons nos oreilles, s'écrie Détrieux!
— Je préfère deux litres, riposta Gouard.
— Bah! répliqua Détrieux, rien qu'une au choix, en cinq points d'écarté!

Aussitôt dit, aussitôt fait. Des buveurs complaisants font passer des cartes: le combat s'engage, et Gouard est vainqueur. Mais, soit par émotion des chances qu'il venait de courir, soit par cette grandeur d'âme qui sied bien aux heureux, il hésita tout d'abord à tiser de son triomphe. Alors Détrieux, avec un courage antique, tira de sa poche un long couteau qu'il aiguise tranquillement, et le remit à Gouard, en lui disant: « Tu me l'as gagnée, tu dois me la couper. » Puis, en vrai stoïcien, il plaça sa tête sur la table, et subit le sacrifice, trouvant sans doute que la douleur était un bien...; il prétend même qu'il ne la sentit pas.

Cependant le paquet de carton ne trouva point la partie de son goût, et poursuivit Gouard sous la prévention de blessures volontaires.

A l'audience de ce jour, Gouard paraît assez contrit au banc des prévenus; et, après avoir jeté un regard de reconnaissance et d'espoir sur l'Escaut de l'endroit, qui a, fort heureusement, remis la pièce de conviction à sa place naturelle, il répond à M. le président, qui lui demande comment il a pu se résoudre à couper l'oreille de son camarade.

— Mon jeu de paix, je vais vous conter l'histoire. Nous avons l'habitude, tous les ans, à pareille époque, Détrieux et moi, de jouer quelque chose... L'année dernière nous avons joué notre tête; j'ai perdu la mienne; et Détrieux, qui est bon enfant, mais scrupuleux en diable au jeu, me l'eût coupée avec son grand couteau, si je ne me fusse caché sous un lit. Cette année, j'ai gagné son oreille, je l'ai lui ai coupée, tandis qu'il eût coupé les deux miennes, si j'en eusse seulement perdu l'une.

M. l'avocat du roi Ferrière, ayant fait observer à un témoin qu'il eût pu et dû empêcher cette scène, celui-ci explique que ses propres oreilles auraient alors couru des risques avec de tels gaillards.

— Le risque n'était pas grand pour vous, dit Gouard, puisque vous êtes sourd.

— Sourd ou non, répond le témoin, je n'en ai pas moins de précieuses oreilles; et j'y tiens.

Sur les conclusions du ministère public, le tribunal condamne Gouard à huit jours de prison. Celui-ci s'écria à son tour: Huit jours de prison pour avoir coupé l'oreille de son camarade, que fera-t-on à Détrieux, qui a coupé son oreille, et qui n'a rien fait de plus?

(*Courrier de la Côte-d'Or.*)

— Toutes les personnes qui tiennent à la conservation parfaite de leur cheveu ont adopté aujourd'hui l'emploi de la VÉRITABLE POMME DE DUBUTTEN, cosmétique infaillible pour les empêcher de blanchir et de tomber. Dépôt chez M. Creman, coiffeur, et Rensburg, à La Haye; Kerckhoff, à Amsterdam; Ch. Coucke, coiffeur, à Rotterdam.

— Plus de cheveux blancs, ni de favoris gris ou roux. L'Eau Chantale de Paris, approuvée depuis 30 ans par la chimie, est la seule efficace pour tendre à la minute, pour toujours, et en toutes nuances, les Cheveux et la Barbe. L'Épilatoire Chantale enlève en un instant, et sans retour, le duvet dont on veut se débarrasser. Prix de chaque article garanti: 4 florins. Seul dépôt à La Haye chez J. Rensburg, coiffeur de la duchesse d'Orange, Korte Houtstraat, 25.

Théâtre-Royal-Français.

Jeudi, 4 juin 1846, représentation n° 1. — Ouverture de l'année théâtrale.

RENTÉE DE MIE BOUVARD.

LA JUIVE,

grand opéra en 5 actes, parole de M. Scribe, Musique de M. F. Halévy.
M. ESTOR, engagé comme première basse, remplira le rôle de le Cardinal de Brogny, et Mlle Bouvard celui de Rachel.
Pour faciliter la représentation, M. Bernard a bien voulu se charger du rôle de Ruggerio.

DANSE:
Au 1^{er} acte: VALSE, dansée par M. Collet, 1^{er} danseur, et Mlle Delbès, 1^{re} danseuse, et Mlles Yreca Mathias, Marianne et les dames du Corps de Ballet.
Acte 3. PAS DE TROIS, dansé par M. Collet, et Mlles Delbès et Yreca Mathias.
Vu la longueur du spectacle on commencera à dix heures et demie.

ANNONCES.

M. S. N. DENT, Dentiste de la Couronne de la Reine, de LL. AA. RR. le Prince d'Orange et le Prince Frédéric des Pays-Bas, arrivera le 6 dans la résidence pour y séjourner jusqu'au 10 de ce mois. Il descendra à l'Hôtel du Toelast sur la Kleine Groenmarkt.

NAVIGATION DES PYROSCAPHES

ENTRE
Amsterdam et Hambourg.
Le service se fait par les deux grands bateaux *Willem de Beerte* et *Beurs van Amsterdam*.

DEPARTS:
d'Amsterdam, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30
de Hambourg, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30

SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS A VAPEUR

ENTRE
le Havre et la Hollande.
Le steamer *Rotterdam*, capitaine COUTARD, partira de Rotterdam le matin de vendredi, 5 Juin.
S'adresser à M. M. Smith & Co, Boompjes, A. 170, à Rotterdam.

Cours des Fonds Publics

Bourse d'Amsterdam du 2 Juin.

	Int.	60 J.	OUVERT.	100 J.
Dette active.	2 1/2	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Dito dito.	3	73	72 1/2	72 1/2
Dito en liquidation.	3	—	—	—
Dito dito.	4	94	93 1/2	93 1/2
Dito des Indes.	4 1/2	—	—	—
Syndicat.	4 1/2	—	99 1/2	—
Dito	3 1/2	—	—	—
Société de Commerce.	4 1/2	170 1/2	170	170 1/2
Act. du lac de Harlem.	5	—	—	—
Chemin de fer du Rhin.	4 1/2	—	110 1/2	—
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1831	—	—	106 1/2	—
Dito dito.	—	—	104 1/2	—
Inscript. au Grand Livre	6	—	67 1/2	—
Certificats au dit	6	—	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	98 1/2	—
Emprunt de 1840.	4	—	89 1/2	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	5	—	88 1/2	—
Passive.	—	—	—	—
Dette différée à Paris.	—	—	5 1/2	—
Differred	—	—	—	—
Ardoins	5	—	20 1/2	—
Dito	3	—	38 1/2	—
Coupons Ardoins.	—	—	19 1/2	—
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
Dito métalliques.	5	—	108 1/2	—
Dito dito.	2 1/2	—	—	—
Actions de la Comp. des Indes.	—	—	—	—
Actions 1836	—	—	—	—
Emprunt à Londres 1836	—	—	—	—
Id. id. 1843	—	—	84 1/2	—
Portugal	—	—	55 1/2	—

Bourse de Paris du 1 Juin.

	Int.	60 J.	OUVERT.	100 J.
France	—	—	120	—
Cinq pour cent.	—	—	84 1/2	—
Trois pour cent.	—	—	—	—
Emprunt Ardoins	—	—	—	—
Anc. différés anc.	—	—	—	—
Nouv. dito.	—	—	—	—
Passive	—	—	—	—
Naples	—	—	102	—
Pays-Bas	—	—	—	—
Dette active	—	—	—	—
Dette active	—	—	—	—
Belgique	—	—	—	—
Dito	—	—	—	—
Etats-Unis	—	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—	—

Bourse d'Amsterdam du 2 Juin.
Métalliques, 5 1/2 % — Actions de la Comp. des Indes, 5 1/2 % — Lettes de Change sur Paris, 5 1/2 % — Bourse (2 heures) d'Amsterdam, 5 1/2 % —

LA HAYE, chez les Messieurs LONCHERS, Loge des Indes, 170.